



02 AGIR pour économiser de l'énergie

Mis à jour en 2019

Comment économiser l'énergie sans entamer son confort de vie ?

Mis à jour en 2019

Adopter au quotidien des écogestes simples et accessibles à tous permettant de réaliser des économies d'énergie.

Renforcer la performance énergétique de son logement. La facture annuelle moyenne d'énergie peut varier de 250 € pour un logement très performant (ex : bâtiment basse consommation d'énergie) à plus de 1 800 € pour un logement mal isolé*.

Au-delà de l'impact sur la facture, les économies d'énergie dans le logement participent à l'objectif environnemental pour 2020 en France (loi sur la transition énergétique du 17 août 2015) :

- Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990
- Diversifier la production d'électricité et baisser à 50% la part du nucléaire à l'horizon 2025
- Réduire de 30% la consommation d'énergies fossiles en 2030
- Multiplier par deux la part des énergies renouvelables dans le modèle énergétique français d'ici à 15 ans.

Pour impulser cette rupture, de nouvelles obligations sont imposées aux logements :

Suite à l'application de la réglementation thermique 2012, tous les logements neufs doivent, depuis le 01/01/2013, avoir une consommation moyenne d'énergie primaire inférieure à 30 kWh/m²/an, contre 50 anciennement. Exception faite au logement collectif, lequel bénéficie d'une tolérance de 2 ans avec une consommation moyenne d'énergie primaire autorisée à 57,5 kWh/m²/an.



Info plus

Les fournisseurs d'énergie proposent des outils et dispensent des conseils pour maîtriser et réduire ses consommations d'énergie.

Ex : Le service MaConso proposé sans surcoût par ENGIE à tous ses clients particuliers (service soumis à l'ouverture préalable d'un Espace Client) : <https://particuliers.engie.fr/login-page.htm>

Bon a savoir

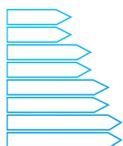
Depuis le 1er novembre 2006, pour les ventes, et le 1er juillet 2007 pour les locations, un Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) doit être fourni au contrat de vente ou de location des logements et peut être réalisé dans un bureau d'études.

Il évalue la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre du logement. Depuis le 1er janvier 2011, dès la mise en vente ou en location, la classe énergétique du bien, déterminée par le DPE, doit être mentionnée dans l'annonce de mise en vente ou de location.

LA CUISINE



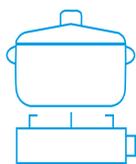
Enlever le givre et dépolir la grille arrière du réfrigérateur tous les six mois, permet de diminuer la consommation d'énergie de ce dernier jusqu'à 30%.



Vérifier l'étiquette énergétique des appareils et, si possible, privilégier un appareil de classe A+++ qui consomme entre 30 et 60% d'énergie de moins qu'un appareil de classe A.



Utiliser la touche ECO du lave-vaisselle ou du lave-linge réduit jusqu'à 45% la consommation d'électricité par rapport au programme intensif.

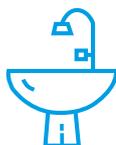


Couvrir ses casseroles pour chauffer de l'eau, divise par 4 la consommation d'énergie associée. adapter ses casseroles à la taille du brûleur si les brûleurs sont plus grands que la casserole, de l'énergie est gaspillée.



Laver son linge à 30°C consomme 3 fois moins d'énergie qu'à 90 °C. 30 °C suffisent pour éliminer les bactéries.

LA SALLE DE BAIN



Couper l'eau lors du brossage de dents : un robinet qui coule peut représenter jusqu'à 12 litres d'eau gaspillés par minute.



Préférer la douche au bain grâce à l'utilisation de sabliers de douche : une douche de 5 minutes consomme 60 à 80 litres d'eau, 2 à 3 fois moins qu'un bain.



Un robinet qui fuit goutte à goutte pendant une journée, c'est 120 litres d'eau perdus, et pour une chasse d'eau c'est 600 litres.

LES PIÈCES À VIVRE



Eteindre les appareils électroniques : l'ensemble des appareils électriques laissés en veille (TV, hi-fi, ordinateur...) consomment autant qu'un réfrigérateur.



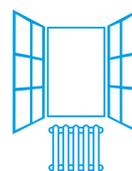
eteindre la lumière en sortant d'une pièce pour économiser 15% sur sa facture.



Privilégier les ampoules basse consommation qui durent 8 fois plus longtemps et consomment 3 à 5 fois moins que les ampoules classiques.



Baisser la température: 19 °C pour les pièces à vivre et 16 °C pour les chambres suffisent. 1 °C en moins, c'est 7 % de consommation en moins.



Fermer les radiateurs avant d'aérer (10 minutes par jour suffisent).



Fermer ses volets pendant la nuit en hiver protège le logement du froid.



Info plus

Un système de chauffage régulièrement entretenu permet de réduire ses consommations d'énergie mais limite également les risques d'incendies ou d'intoxications, en particulier celles au monoxyde de carbone. Une obligation soutenue par la loi impose d'ailleurs une visite annuelle d'entretien de l'installation par un professionnel qualifié (décret n° 2009-649 du 9 juin 2009 et arrêté du 15 septembre 2009).

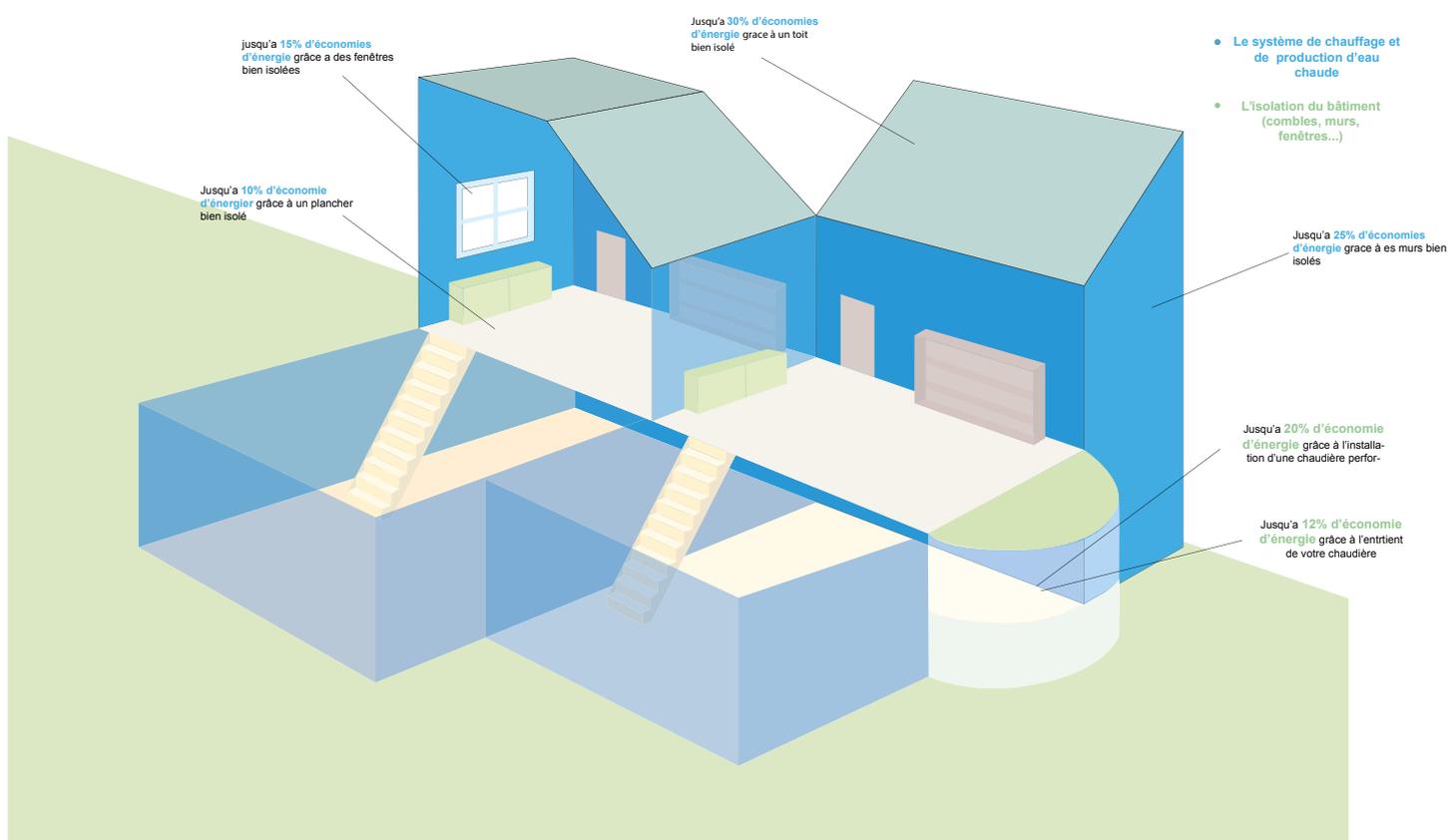
Données chiffrées : source Ademe.

L'EFFICACITE ENERGETIQUE DU LOGEMENT

En 2020, tous les bâtiments neufs devraient être à énergie positive : un logement devrait produire plus d'énergie qu'il n'en consommera. Pour y parvenir, de nombreux facteurs sont à prendre en compte dans la conception et la construction des logements, notamment l'isolation. Zoom sur l'importance de l'isolation dans la performance énergétique des bâtiments.

L'importance de l'isolation

Une bonne isolation thermique permet de diminuer la consommation énergétique. Elle concerne en priorité les toitures, les fenêtres et les baies vitrées, mais aussi les murs et les planchers. Des aides spécifiques peuvent faciliter la mise en œuvre d'une isolation performante par un professionnel RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).



Bon a savoir

-www.rt-batiment.fr

-www.cstb.fr

-<https://www.ademe.fr>

(aides publiques aux travaux d'efficacité énergétique)

-www.ademe.fr

-les sites des fournisseurs d'énergie qui peuvent proposer des dispositifs d'accompagnement ex. : portail gratuit d'information mis à disposition par ENGIE <https://particuliers.engie.fr/mobilite-electrique.html>